

TERRITOIRE DE RUHENGERI

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri , le 27 septembre 1958.
de

(1) N°A/2467/AI.14



Réf. n° :

Annexe :
Bijlage :

Objet :
Voorwerp :

TRANSMIS à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI la requête du juge Nkeramugaba.

Deux des tribunaux du territoire ont été supprimés. Messieurs les Chefs, de commun accord, ont décidé de mettre à pied les juges Mukwandi et Nkeramugaba. Le dernier n'a pas démerité mais son emploi est supprimé. Je le regrette pour lui mais n'y puis rien.-

*Suite à votre lettre No 5226/SI. du 24/9/58
je ne vois pas la possibilité de lui confier un autre
emploi*

L'Administrateur de Territoire.-
DE MAN.J.

